



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2016-079

PUBLIÉ LE 25 OCTOBRE 2016

Sommaire

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2016-10-06-015 - DELEGATION DE SIGNATURE CONTENTIEUX ET
GRACIEUX (3 pages)

Page 3

45-2016-10-17-005 - Délégations spéciales de signature aux agents du Pôle Pilotage et
Ressources de la DRDFIP (2 pages)

Page 7

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du
Département du Loiret

45-2016-10-06-015

DELEGATION DE SIGNATURE CONTENTIEUX ET
GRACIEUX

Délégation de signature aux agents du SIE de MONTARGIS àc du 1er novembre 2016 - rectificatif

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX
ET DE GRACIEUX FISCAL**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de MONTARGIS

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à compter du 1er novembre 2016 à l'effet de signer, à :

– M.BOURIGAULT Guillaume, inspecteur des finances publiques, fondé de pouvoir et adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de MONTARGIS ;

– Mme DELION Francine, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de MONTARGIS ;

à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000€ ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000€ ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000€ par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 10 000 € ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à compter du 1er novembre 2016 à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des Agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
ABOLIN Françoise	Contrôleuse principale	10 000	10 000
RAGU Marie-Claude	Contrôleuse principale	10 000	10 000
DEMESSENCE Philippe	Contrôleur	10 000	10 000
ESCORBIAC-GUENOT Françoise	Contrôleuse	10 000	10 000
TREVIT Arnauld	Contrôleur	10 000	10 000
MERCATI Jean-Marie	Contrôleur	10 000	10 000
MIRLOU Annie	Contrôleuse principale	10 000	10 000

Article 3: Délégation de signature est donnée à compter du 1^{er} novembre 2016 à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
AUBOURG Murielle	Contrôleuse	5 000	3 mois	3 000
CHENAILLER Sylvie	Contrôleuse	5 000	3 mois	3 000
CONNET Corinne	Contrôleuse	5 000	3 mois	3 000
LEPAN Christel	Agent administratif principal	2 000	3 mois	3 000

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Loiret.

Fait à Montargis, le 06 octobre 2016
Le comptable,
responsable de service des impôts des entreprises,

Signé : Anne-Marie LABIE
inspectrice divisionnaire des finances publiques

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du
Département du Loiret

45-2016-10-17-005

Délégations spéciales de signature aux agents du Pôle
Pilotage et Ressources de la DRDFIP

Délégations spéciales de signature aux agents du Pôle Pilotage et Ressources àc du 17/10/2016

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE VAL DE LOIRE
ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DELEGATIONS SPECIALES DE SIGNATURE
PÔLE PILOTAGE ET RESSOURCES**

Madame Nadine LE MANER, Administratrice des finances publiques, Directrice du Pôle Pilotage et Ressources de la DRFIP Centre-Val de Loire et du département du Loiret, reçoit délégation permanente pour signer les actes relatifs à son domaine d'activité.

1. DIVISION GESTION RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION :

1.1. **Madame Mélanie NAGEL**, Inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division Ressources humaines et Formation par intérim, reçoit :

1.1.1. délégation permanente de signature pour tout ce qui concerne son secteur d'activité ;

1.1.2. délégation pour les autres divisions du Pôle Pilotage et Ressources en cas d'absence du responsable de division.

1.2. **Monsieur Stéphane FRESPUECH**, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, Adjoint du responsable de la division, responsable de la Formation, reçoit délégation à l'effet de signer :

1.2.1. tous les actes de gestion de la division Ressources Humaines et Formation, en cas d'absence de son responsable de division, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux ;

1.2.2. tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de la Formation.

1.3. **Madame Véronique LAFARGE**, Inspectrice des finances publiques, chef du service Ressources Humaines, reçoit délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Ressources Humaines.

1.4. **Madame Pélagie ROUXEL**, Inspectrice des finances publiques, chef du service Ressources Humaines, reçoit délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Ressources Humaines.

1.5. **Madame Christine LE THEOFF**, Inspectrice des finances publiques, chef du service Formation, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de la Formation à l'exception des notifications de rémunérations et des relevés de paiement des vacances des formateurs.

2. DIVISION BUDGET, LOGISTIQUE ET IMMOBILIER :

2.1. **Monsieur Régis TRUFFET**, Inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division Budget, Logistique et Immobilier, reçoit :

2.1.1. délégation permanente de signature pour tout ce qui concerne son secteur d'activité ;

2.1.2. délégation pour les autres divisions du Pôle Pilotage et Ressources en cas d'absence du responsable de division.

- 2.2. **Madame Laurence BOIVIN**, Inspectrice des finances publiques, chef du service Budget-Logistique, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de son service.
- 2.3. **Madame Frédérique PICHON**, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe, reçoit délégation pour signer, en l'absence de Mme Laurence BOIVIN, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, les bons de commande, les reçus de commande, ainsi que les constatations de service fait.
- 2.4. **Monsieur Pierre-Jean LOUBET**, Inspecteur des finances publiques, chef du service Immobilier, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de son service.
- 2.5. **Madame Marie-Christine HIVON**, Contrôleuse des finances publiques de 1ère classe et **Monsieur Pierre LESCUYER**, Contrôleur principal des finances publiques, reçoivent délégation pour signer, en l'absence de M. Pierre-Jean LOUBET, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de son service.

3. Division Stratégie et Contrôle de Gestion et Qualité de Service :

- 3.1. **Madame Mélanie NAGEL**, Inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division Stratégie et Contrôle de gestion, reçoit :
- 3.1.1. délégation permanente de signature pour tout ce qui concerne son secteur d'activité ;
- 3.1.2. délégation pour les autres divisions du Pôle Pilotage et Ressources en cas d'absence du responsable de division.
- 3.2. **Mesdames Corinne COUSIN et Gaëlle WAGNER**, Inspectrices des finances publiques, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de la Division Stratégie et Contrôle de Gestion et Qualité de Service.

Fait à Orléans, le 17 octobre 2016

Le Directeur Régional des Finances Publiques
de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret,
Administrateur Général des Finances Publiques

Signé : Philippe DUFRESNOY